BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 66

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTIBES

Ventes et cessions

952 258 739 RCS Antibes.
SALEYA MARCEAU.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 50000.00 EUR.
Adresse : 5, Chemin Des Presses, Technopolis, 06800 Cagnes-sur-Mer.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET DE FUSION Pour la société absorbante : La dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : CHROME NETTOYAGE 41-45 La forme : SAS L'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : Blois (41000), 15 rue des Grands Champs Le montant du capital : 53 357,16 euros Le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 353 824 808 RCS BLOIS Pour la société absorbée: La dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SALEYA MARCEAU La forme : SAS L'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : Cagnes-sur-Mer (06800), Technopolis, 5 chemin des Presses Le montant du capital : 50 000 euros Le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 952 258 739 RCS ANTIBES L'évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 950 334 euros Passif : 997 010 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : néant (fusion simplifiée) Le montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : néant (fusion simplifiée) La date du projet commun de fusion ou de scission : 27 octobre 2026 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : - CHROME NETTOYAGE 41-45, absorbante (RCS BLOIS) : 27 octobre 2026 - SALEYA MARCEAU, absorbée (RCS ANTIBES) : 27 octobre 2026 A Blois, le 27 octobre 2026.